

**Dr Denis BRUNET**

*1<sup>er</sup> Vice Président de la Commission Relations Internationales,  
Coopération Décentralisée et Francophonie de l'  
Assemblée des Départements de France  
Membre de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée  
Conseiller Général de la Vienne*

## Compte rendu

### **Représentation de l'Assemblée des Départements de France au Sommet AFRICITES – Marrakech 16 - 21 Décembre 2009**

#### **Le contexte**

Les Sommets Africités sont la plus importante plateforme de dialogue sur la décentralisation et la gouvernance locale organisée sur le continent africain. Ils se tiennent tous les trois ans, alternativement dans toutes les régions d'Afrique: Abidjan en 1998, Windhoek en 2000, Yaoundé en 2003, Nairobi en 2006, Marrakech en 2009. Le prochain sommet aura lieu en 2012 à Dakar.

Le Sommet Africités de Marrakech a regroupé 5.000 participants parmi lesquels 6 Chefs d'Etat, 34 ministres, 1800 élus locaux représentant 72 pays du monde, dont 43 africains, des administrateurs de la société civile, des entreprises publiques et privées, des représentants des milieux universitaires et de la recherche, ainsi que des représentants des agences de coopération internationale.



**5.000 participants dont 6 Chefs d'Etat, 34 ministres et 1800 élus locaux ont été accueillis au Palais des Congrès de Marrakech**

La version 2009, du 16 au 21 décembre à Marrakech, s'est organisée en rencontres thématiques et politiques entre les ministres, les élus, les agences de développement local, les responsables de la fonction publique territoriale, les représentants des agences internationales à l'instar de la Banque Mondiale.

#### **Les principales finalités du forum**

Le sommet Africités, considéré comme le plus grand rendez-vous des élus africains et de leurs partenaires du monde, avait pour thème : « **La réponse des collectivités d'Afrique à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi** ».

« Africités » s'est révélé être un temps important de débat et de réflexion pour évoquer les questions essentielles de la décentralisation, de la stratégie de développement local, de la gouvernance et de la coopération décentralisée au service du développement local.

#### **Représentation de l'Assemblée des Départements de France**

L'ADF était représentée par M. Denis Brunet, Conseiller général de la Vienne, Vice-président de la Commission « Coopération décentralisée, relations internationales et Francophonie » de l'Assemblée des Départements de France aux côtés de M Charles Josselin, ancien Ministre de la Coopération, élu des Côtes d'Armor et Président de Cités Unies France, et de M Jean-Marie Tetart, vice-président du Conseil Général des Yvelines.

L'Association des Régions de France, pour sa part, était représentée par M Jean-Paul Bachy, Président de la Région Champagne-Ardennes.

## **Le développement économique reconnu comme la priorité pour lutter contre la pauvreté**

Le sommet Africités a permis de mettre en valeur avec force un message de refondation des Etats africains à partir de leurs bases, de leurs populations, de leurs collectivités locales, établi sur le fait que tous les modèles de développement importés de l'extérieur, en particulier de l'occident, ont échoué. L'essentiel des travaux s'est basé sur la mise en œuvre des dynamiques locales et la nécessité de faire naître une nouvelle économie génératrice de progrès. Au cœur du sujet, le développement économique est apparu comme le principal élément de lutte contre la pauvreté par l'accès à l'emploi, la production de richesses et la réduction de l'exclusion.

### **Denis Brunet: Une intervention en cohérence avec le contexte d'« Africités »**

L'intervention du représentant des Départements de France, démontrant la capacité des collectivités françaises à développer l'économie aux côtés de leur partenaire africain, se fondait sur l'enquête conduite dans le cadre de son mandat de Président de la Commission « Coopération décentralisée » du Haut Conseil de la Coopération Internationale (HCCI). Elle a mis en valeur le rôle important que peuvent jouer les collectivités françaises pour faciliter le développement économique avec une réelle adaptabilité et une grande diversité d'actions en fonction du contexte local.

La thématique du développement économique, de plus en plus souvent mise en œuvre, généralement à la demande du partenaire étranger, concerne aussi bien l'agriculture, l'artisanat, l'industrie ou le tourisme. Elle est reconnue comme un élément essentiel du développement local en capacité de réduire la pauvreté.

Les Villes, Intercommunalités, Régions et Départements de France ont la capacité d'adjoindre constamment à leurs programmes des acteurs économiques compétents de leur territoire. Les collectivités locales françaises sont particulièrement appréciées et attendues dans les domaines reconnus comme essentiels que sont : la formation des élus et des personnels, le renforcement des compétences locales en gestion et l'accompagnement au suivi des programmes engagés.



**Tribune « PRODUIRE DES RICHESSES LOCALES » Mme ALLAOUA Directrice département Finance Banque Mondiale, Denis BRUNET Départements de France, Issa MOKO ancien Ministre de la décentralisation du Bénin.**

### **Stratégies de développement local : La leçon venue du sud**

Trouver des solutions de sortie de crise, promouvoir l'activité économique, créer et répartir les richesses, améliorer les infrastructures et les équipements publics : sur tous ces thèmes, les collectivités, du Sud comme du Nord, sont confrontées aux mêmes défis. Principaux investisseurs dans leurs différents pays, elles ont nécessairement à apprendre les unes des autres.

Le haut niveau de débat, la recherche des bons modèles et les exemples de croissance réussie, ont permis de souligner l'importance, au niveau local, de l'ingénierie de gestion, de la définition de stratégies de développement et de la recherche des bons modes de gouvernance.

« Africités » a donné une place prééminente aux approches participatives et à l'engagement sur des démarches de planification territoriale destinées à remplacer des « formules guichet » qui répondent à des « shopping listes ».

Il est certain que bon nombre de collectivités françaises pourraient s'inspirer de ces orientations établies pour conduire vers plus d'efficacité et de pertinence dans l'action des collectivités locales, à un moment, où avec le retrait ou le redéploiement des missions de l'Etat, le développement devient de plus en plus une affaire de pouvoirs locaux.